

Informations de la CI Facteurs d'instrument de musique

Le mot du président



La réaction dans la branche a été magnifique !

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le 16 mars, tout a soudainement changé. C'est à cette date que, s'appuyant sur la loi sur les épidémies, le Conseil fédéral a déclaré la « situation extraordinaire ». Pour les factrices et facteurs d'instrument de musique, ce degré de danger extrême a eu pour conséquence que tous les commerces ont dû fermer et que tous les contacts avec la clientèle n'ont pu se dérouler qu'en appliquant les mesures de sécurité ordonnées.

Ce qui s'est alors passé dans notre branche m'a étonné et m'a beaucoup réjoui. Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres secteurs où les gens ont tout de suite commencé à se plaindre, nous avons continué de travailler. Des travaux de réparation et de révision laissés en plan ont été entrepris, des projets à long terme ont été lancés, des concepts ont été élaborés et les travaux courants ont pu être réalisés dans le respect des règles dictées par le COVID-19.

Le programme scolaire sur l'Arenenberg a pu être poursuivi en respectant les mesures de protection et en partie grâce à l'enseignement à distance, et la fête de clôture pour avoir lieu le 3 juin comme prévu. Bien sûr, certains ont dû se résoudre à demander un chômage partiel, d'autres à demander un crédit, et il est encore impossible de voir comment la situation va évoluer à long terme. Pourtant la réaction dans notre branche a été magnifique ! Nous restons à l'affût.

Matthias Aebischer, président CIFIM

Crise du COVID-19 – les associations s'expriment

Gesellschaft Schweizerischer Orgelbaufirmen (GSO)

Les mesures décidées par les autorités en relation avec la pandémie du COVID-19 ont eu toutes sortes de répercussions sur notre branche. Par chance, les travaux d'atelier dans les diverses entreprises n'ont été que peu perturbés, car il a été possible de respecter les règles de distanciation et d'hygiène grâce à des mesures simples.

Les travaux d'accordage et de maintenance accomplis hors des ateliers ont aussi pu être accomplis comme d'habitude, car là aussi il, est facilement possible de respecter les règles. Nous avons toutefois durement ressenti que les accordages d'orgues habituels en temps normal au moment des fêtes de Pâques n'ont pas été commandés. S'il n'y a pas de services religieux, inutile d'avoir des orgues bien accordés. Cependant, nous avons constaté avec joie que la musique d'orgue garde une grande importance également en période de crise : diverses grandes églises ont organisé des services religieux et des concerts de grande qualité qui ont été retransmis par *livestream*.

Les travaux à l'étranger ont été très problématiques. La manufacture d'orgues suisse jouit d'une excellente réputation internationale et différentes entreprises sont souvent amenées à travailler à l'étranger. En raison de la fermeture des frontières, ces entreprises ont brusquement dû interrompre leurs activités à l'étranger. Les travaux de montage et de maintenance ainsi que les visites à la clientèle sont devenus impossibles. C'est ainsi par exemple que dans le cadre d'un gros mandat en Allemagne, il a fallu subitement interrompre les travaux et l'équipe de montage a dû rentrer en Suisse.

Avec l'assouplissement des mesures, nous espérons avoir courageusement surmonté la crise et souhaitons que la situation se normalise au plus vite.

Hans-Peter Keller, président GSO

À la mi-mars, tous les points de vente ont dû fermer. Cette fâcheuse mesure n'a pu être compensée que marginalement par des ventes en ligne. En revanche, il est resté possible de travailler dans les ateliers de réparation. Mais comme dès la mi-mars, la scène de la musique d'instruments à vent est restée silencieuse, les demandes de réparations ont beaucoup varié d'une entreprise à l'autre. La plupart d'entre elles se sont tout de suite annoncées au chômage partiel et en général, la procédure d'admission s'est déroulée rapidement et peu compliquée. Pour garantir une certaine charge de travail, les entreprises ont pu bénéficier du fait que certains travaux restés longtemps en suspens ont pu être enfin accomplis. Certaines d'entre elles ont profité de ce temps pour réaménager leurs locaux afin d'être prêtes au moment de la réouverture. Au début de cette période, beaucoup d'entre nous ont continué d'espérer que la vie se normaliserait rapidement et que les grandes fêtes de musique de mai et de juin pourraient avoir lieu. Mais les pauses estivales commencent bientôt et plus rien n'est comme avant. La plupart des sociétés ne reprendront leur activité que vers la fin août et l'été restera donc aussi très calme.

Il s'est avéré que cette situation extraordinaire, le manque de répétitions, de concerts et de concours ont aussi beaucoup influencé le processus de répétition à la maison. La motivation à jouer de la musique s'est fortement dégradée. En portant un regard confiant vers l'avenir, nous tirons un trait sur ce premier semestre et nous espérons que la scène musicale des instruments à vent se rétablira vite et que l'existence des entreprises ne sera ainsi pas mise en danger.

Marco Weber, président VSB



C'est chez Adam Smith que nous trouvons une belle analyse du fonctionnement complexe de notre interdépendance professionnelle. Durant cette crise, nous avons eu une occasion de le comprendre et de le vivre de manière unique. Concernant notre métier de la facture de pianos, notre présence est indispensable au domaine de la musique, et pourtant, nous ne sommes encore qu'une petite brique dans le monument qu'est le secteur culturel. De plus, ne pouvons concevoir nos activités que grâce aux nombreuses personnes qui travaillent tout autour de nous, de la quincaillerie au garagiste, du de la pianiste au régisseur de salle de concert. Chaque profession existe ainsi, tout aussi indispensable les unes que les autres.

Chez les facteurs-trices de pianos, nos profils de professionnels sont aussi variés que nos tâches. Durant une telle période où de nombreux métiers ont été réduits à l'inaction, nous avons dû mettre en avant la diversité des cordes de notre arc puisque pour beaucoup d'entre nous, les téléphones pour des accordages sont restés silencieux, les manifestations pour lesquelles nous devons travailler se sont annulées les unes après les autres et l'incertitude est ainsi devenu notre présent. Certain·e·s d'entre nous ont été mis·es en chômage partiel et j'ai pu observer d'autres de mes collègues utiliser cette période pour prendre soin de l'atelier : l'administratif pour lequel nous n'avons jamais assez de temps, l'agrandissement et la modernisation des locaux, les travaux sur les pianos de stock, réalisation des devis de réparation, etc. Sans compter tous nos professionnel·le·s qui, étant parents, ont dû également ajuster leur emploi du temps pour faire l'école à la maison.

Durant cette période, c'est également le monde d'internet qui a montré la puissance des contacts virtuels. Ainsi, la présence numérique apparaît aujourd'hui toujours plus indispensable, notre vitrine est davantage virtuelle que sur la chaussée. Les cours de musique en vidéo-conférence ont également amené une certaine clientèle car les professeurs de pianos ont pu entendre les instruments sur lesquels leurs élèves jouaient.

Internet nous a permis également de nous rapprocher, par exemple dans les dialogues de certains groupes de facteurs-trices de pianos où nous avons pu discuter et débattre.

Beaucoup des verbes de ce texte sont au passé, mais les peurs vécues durant cette période sont toujours bel et bien présentes. Tous les mots et optimismes ne pourront pas palier aux craintes réelles liées aux difficultés traversées. La solidarité entre nous tou-te-s, servant une même cause, est source de force. En tirant ainsi à la même corde nous pourrions imaginer que notre arc bien tendu soit source de musique pour de nombreuses années à venir.

Nadia Reding, Co-président ASFP

Rétrospective sur les préparatifs à la procédure de qualification

Les candidates et candidats à l'examen sont à chaque fois informés au sujet de l'examen pratique au cours du bloc scolaire de mars. C'est normalement aussi à cette période que les invitations écrites sont envoyées aux entreprises. Mais cette année, tout s'est déroulé différemment. C'est exactement à cette période que le confinement a été ordonné en raison du COVID-19. Les invitations ont été reportées de semaine en semaine. Les échanges de courriels entre les écoles, les cantons, les offices de formation et les sociétés commerciales se sont multipliés. Les données se sont étoffées avec chaque courriel et leur volume est devenu toujours plus grand. De nombreuses questions sont restées sans réponse, de nombreuses possibilités d'organiser les examens avec toutes les mesures de protection nécessaires ont été élaborées puis remises en question. Des concepts de protection et d'autres mesures ont été développés.

Le Conseil fédéral a évalué l'importance de la chose et nous avons pu mettre la procédure en qualification en application. Sept factrices et facteurs d'instruments de musique (1 FP, 2FIV, 2RIV, 2FO) ont pu passer leur examen final au cours de la semaine 24. Il n'y a pas eu d'examens écrits ni d'interrogations orales sur les connaissances professionnelles, mais uniquement des examens pratiques. De plus, les notes d'expérience ont également été prises en considération dans l'évaluation. Cela signifie que le système très complexe a dû être adapté avant les évaluations. Nous tenons ici à remercier vivement Jörg Gobeli qui a beaucoup contribué à ce que tout soit bien préparé pour organiser les examens.

L'organisation de la tête de clôture est aussi longtemps restée incertaine. Elle aura finalement lieu le 3 juillet. Le rapport détaillé sur les examens finaux et la fête de clôture paraîtra dans la prochaine édition à la fin septembre.

Matthias Simmen, expert en chef FIM

Préavis 2020

Fête de clôture FIM 2020

vendredi 3 juillet 2020

CCF d'Arenenberg

Séance d'information
pour les nouveaux apprentis

vendredi 28 août 2020

CCF d'Arenenberg

SwissSkills 2020
ANNULÉ

du 9 au 13 septembre 2020

BEAEXPO Berne

Échange d'expériences
Examens féd. SEFRI

17 septembre 2020

Arena Postfinance, Berne

CIFIM, c/o Elin Office AG
Nordring 10a, 3013 Berne
Tél. : 031 313 20 00
Courriel : info@igmib.ch
www.igmib.ch